

# La collaboration au cœur de la mission<sup>1</sup>

## Soutenir la dynamique ouverte par la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale

1. Lorsque Jésus veut faire comprendre à ses disciples la puissance de la parole de Dieu, que proclame chaque ministère jésuite, il commence en disant : « Ecoutez ! Imaginez un semeur sorti pour semer ». <sup>2</sup> Il explique comment une partie du grain tombe sur un terrain rocheux, une autre dans les épines et une autre dans la bonne terre où elle produit une récolte abondante. Dans son allocution aux membres de la 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale, le pape Benoît XVI a souligné l'importance de la mission où nous sommes tous engagés: « faire connaître le vrai visage du Seigneur à tous ceux pour qui, aujourd'hui, ce visage reste caché ou méconnaissable ». <sup>3</sup> L'Eglise, nous dit-il, a besoin de la Compagnie, et compte sur elle pour « atteindre en particulier ces régions physiques et spirituelles où d'autres n'arrivent pas ou ont des difficultés à se rendre ». <sup>4</sup>

2. Comme envoyés par le Vicaire du Christ, nous sommes conduits de plus en plus à offrir les dons que nous avons reçus et à partager avec d'autres la Bonne Nouvelle du Royaume. Guidée par l'inspiration du Concile Vatican II, la Compagnie de Jésus a été transformée en profondeur par l'action de l'Esprit. Consciente de cela, la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale a approuvé le décret « Collaboration avec les laïcs dans la mission » qui tout à la fois affirmait et encourageait la collaboration apostolique, appelant les jésuites à coopérer avec d'autres dans leurs projets et dans les nôtres. <sup>5</sup> Relisant notre vie et notre service de l'Eglise et voyant les grains dispersés sous l'inspiration de la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale produire une récolte de « trente, soixante, et même cent pour un » <sup>6</sup>, la 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale renouvelle notre engagement à la collaboration apostolique et à un partage en profondeur du travail à accomplir pour la vie de l'Eglise et la transformation du monde.

3. L'admiration et la reconnaissance nous habitent lorsque nous voyons tant de personnes – inspirées comme nous par la vocation d'Ignace et la tradition de la Compagnie – qui ont choisi non seulement de travailler avec nous, mais aussi de partager notre sens de la mission et notre désir passionné d'atteindre les hommes et les femmes de notre monde brisé mais digne d'être aimé. Nous sommes enrichis par ceux qui partagent notre propre foi, mais aussi par les croyants d'autres traditions religieuses - ces hommes et ces femmes de bonne volonté, de toute nation et de toute culture, avec qui nous oeuvrons à la recherche d'un monde plus juste. Riche est la moisson. Dans beaucoup de pays, des œuvres jésuites importantes

---

<sup>1</sup> La collaboration dans la mission est désignée par des termes différents dans les diverses langues à travers la Compagnie de Jésus : partenaires apostoliques ignatiens, partenaires dans la mission, compagnons, collaborateurs, coopérateurs, collègues. Le commun dénominateur est un *compagnonnage apostolique basé sur le discernement et orienté vers le service*. Le mot « collaboration » est le seul utilisé dans ce document.

<sup>2</sup> Mc 4, 3

<sup>3</sup> BENOIT XVI, *Discours aux membres de la 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus (21 février 2008)*, §4 (Discours).

<sup>4</sup> *Discours*, §2.

<sup>5</sup> GC 34, D. 13, n. 7

<sup>6</sup> Mc 4, 8.

dépendent largement de la collaboration généreuse, loyale et compétente d'hommes et de femmes de convictions religieuses ou humanistes diverses. Comme le Saint Père confirme notre mission et notre vocation en nous disant « l'Eglise a besoin de vous », nous devons porter à notre tour le regard vers nos collaborateurs dans la mission et leur dire, avec gratitude et affection, que l'appel que nous avons reçu est un appel que nous partageons avec eux.

#### *Défis et réponses depuis la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale*

4. Depuis la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale, nous avons beaucoup appris. Dans quelques régions, le développement de la collaboration a été limité à cause de la faible participation des laïcs à la vie de l'Eglise locale. Dans d'autres régions où les chrétiens sont en minorité, nous sommes face au défi d'éveiller au charisme ignatien des personnes dont l'expérience spirituelle est souvent très différente. En outre, là où domine une culture de masse, le fort appel à une vie de communauté et de service qui caractérise notre mission rencontre une résistance nourrie par un individualisme exagéré ou le consumérisme. Enfin, notre propre incertitude, à la vue des changements qui affectent nos ministères quand la collaboration se développe, a conduit certains à des hésitations – voire à des résistances – à accueillir pleinement l'appel de la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale.

5. En même temps, l'esprit reconnu et encouragé par la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale n'est pas resté inactif, et à chaque défi il a été répondu avec une plus grande créativité et un plus grand zèle. De nombreux programmes de formation ignatienne, adaptés aux différents contextes religieux et culturels, se sont développés dans le monde. La grâce fondatrice des *Exercices Spirituels* est plus largement disponible et nous donne un langage commun et une expérience commune où la collaboration dans la mission trouve ses racines et son inspiration. Un nombre croissant d'oeuvres jésuites sont dirigées par des laïcs engagés — hommes et femmes —, par d'autres religieux ou religieuses, et par des prêtres diocésains. Les membres de la Compagnie — prêtres et frères, jésuites formés ou en formation — ont une plus vive conscience de la responsabilité partagée avec d'autres pour la mission et les ministères de la Compagnie. En outre, la Compagnie s'est enrichie de sa rencontre avec différentes communautés avec lesquelles des relations de dialogue et de coopération se sont nouées. Laïcs et religieux, hommes et femmes, membres de peuples autochtones et ceux porteurs d'expériences religieuses et spirituelles différentes, tous nous ont transformés et ont nourri en nous un plus grand sens du Dieu en qui « nous avons la vie, le mouvement et l'être ». <sup>7</sup> La grâce de ces années se révèle dans une collaboration apostolique à la fois plus large et plus profonde qui nous place tous — les jésuites et les autres — avec le Fils.

6. Les graines de la mission semées par notre collaboration ont, en réalité, produit une riche moisson car le charisme ignatien n'est pas au service de la seule Compagnie, mais de toute l'Eglise. Nous sommes conscients de la contribution de ce charisme ignatien à la constitution d'un laïcat engagé dans l'apostolat, appelée par le Concile Vatican II et considérée par la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale comme « une grâce pour notre temps et une espérance pour l'avenir ». <sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> Ac 17, 28

<sup>8</sup> Vatican II, *Apostolicam actuositatem*, 29; CG 34, D. 13, n. 1

## **Orientations pour progresser dans la collaboration**

7. La 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale a reconnu le mouvement de l'Esprit et nous a introduits à de nouvelles manières de remplir notre mission grâce à une collaboration plus profonde avec les laïcs. La présente Congrégation reconnaît la grande diversité de ceux avec qui nous avons été appelés à partager cette mission commune. Les graines semées sous l'effet de la grâce poussent de multiples façons et dans de nombreuses terres, et nous voulons aider à soutenir cette croissance, tout en indiquant quelques manières de la favoriser.

8. Dans ce décret, nous voulons réfléchir spécialement à la façon dont la collaboration dans la mission nous appelle à faire un pas de plus dans le renouvellement de nos ministères. Ce renouvellement demande que nous considérions les questions suivantes :

- 8.1 Qu'est-ce qui constitue une oeuvre jésuite ? Comment peut-elle se maintenir telle si elle est dirigée par d'autres que des jésuites ?
- 8.2 Quels sont les éléments nécessaires de la formation dont ont besoin les jésuites et les autres pour assurer le développement tant spirituel que pratique de notre mission ?
- 8.3 Quels liens peuvent fructueusement nous unir comme collaborateurs cherchant à servir ensemble et dans une profonde affection mutuelle la mission donnée à la Compagnie ?

*Qu'est-ce qui caractérise et maintient une oeuvre jésuite ?*

9. Les *Exercices Spirituels* sont au coeur des oeuvres ignatiennes. Toute oeuvre, en fait, peut être dite ignatienne si elle manifeste le charisme ignatien : c'est-à-dire quand elle cherche explicitement Dieu en toutes choses; quand elle met en oeuvre le discernement ignatien; quand elle s'engage dans le monde par une analyse soigneuse du contexte, en dialogue avec l'expérience, se soumettant à la réflexion en vue de l'action, et restant toujours ouverte à l'évaluation. L'identité ignatienne d'une telle oeuvre ne dépend pas nécessairement de la Compagnie de Jésus, même si l'oeuvre peut être en lien avec elle par le biais de réseaux ou d'autres structures.

10. Une *oeuvre ignatienne* peut être dite *jésuite* lorsqu'elle a une relation claire et définie avec la Compagnie de Jésus, et que sa mission s'accorde avec celle de la Compagnie par son engagement dans le service de la foi qui promeut la justice, dans le dialogue avec les autres traditions religieuses et une relation créatrice avec la culture. Dans ce cas, la mission de l'oeuvre, qu'elle soit dirigée par un jésuite ou une autre personne qui partage l'engagement de la Compagnie, est, « en passant par les niveaux appropriés d'autorité, sous l'autorité dernière du Général de cette Compagnie ».<sup>9</sup>

11. La responsabilité de diriger une oeuvre jésuite suppose un engagement personnel pour la mission et peut être exercée par des jésuites ou par d'autres. Ces responsables doivent être engagés à l'égard de la mission de la Compagnie telle qu'elle s'accomplit dans l'oeuvre particulière, même s'il sont de traditions religieuses ou spirituelles différentes de la nôtre. La clarté sur la mission de chaque oeuvre apostolique et sur les rôles respectifs de toutes les parties concernées évite les malentendus, permet une meilleure prise de responsabilité et facilite le travail d'équipe. Tous ceux qui ont un rôle de direction doivent comprendre et reconnaître ces différentes responsabilités, pour être mieux en mesure de participer au discernement et à la prise de décision sur les sujets qui regardent la mission.

---

<sup>9</sup> *Directives pour les relations entre supérieur et directeur d'oeuvre*, 9, AR 22 (1996-2002) 445; IAB 109-111.

12. Pour la vitalité du lien entre la Compagnie et une oeuvre jésuite, il est essentiel que les supérieurs majeurs soient en relation avec ceux qui ont une responsabilité de direction, qu'ils soient jésuites ou non, et qu'ils leur apportent leur soutien. Un dialogue régulier, dans un climat de confiance et le respect d'une juste subsidiarité, aide à promouvoir le discernement, la responsabilité et un sens plus clair de la collaboration pour la mission. En outre, le Provincial ou d'autres doivent communiquer à ces responsables les informations et les directives importantes venant de la Compagnie, élargissant ainsi leur vision de la mission et favorisant une meilleure compréhension des priorités et critères apostoliques de la Compagnie.

13. Le supérieur local et les autres jésuites du lieu peuvent faire beaucoup pour renforcer le lien entre une oeuvre jésuite et la Compagnie. Tous les jésuites, mais spécialement ceux qui sont affectés à une oeuvre, peuvent aider à développer un esprit de discernement et de collaboration par leur exemple et leur disponibilité à s'associer aux autres. De la même manière, nos communautés, comme centres apostoliques et non simples résidences, sont invitées à examiner comment leur hospitalité peut favoriser la collaboration.

14. Recommandations :

- a) Nous encourageons le Père Général à réviser les *Directives pour les relations entre supérieur et directeur d'oeuvre* pour apporter une aide plus grande à tous ceux qui sont chargés d'une responsabilité, qu'ils soient jésuites ou non, et pour faciliter à tous la compréhension de leurs différents rôles et responsabilités. Ce document doit aussi reconnaître la multiplicité des situations et indiquer comment renforcer l'unité tout en autorisant une saine diversité.
- b) Nous encourageons les Supérieurs Majeurs (et les Conférences là où cela convient) à développer des directives provinciales ou régionales pour la reconnaissance et le parrainage des oeuvres jésuites.
- c) Nous encourageons les Supérieurs Majeurs (et les Conférences là où cela convient) à développer des outils pour évaluer la manière dont les oeuvres jésuites remplissent leur mission.
- d) Nous encourageons les communautés jésuites à chercher comment offrir une hospitalité et un soutien qui puissent développer la collaboration dans la mission.

*Quels sont les éléments d'une formation pour la mission en collaboration ?*

15. La collaboration dans la mission a apporté de nombreux bienfaits aux apostolats et à la Compagnie de Jésus. Etre en mission avec des collaborateurs apostoliques nous encourage à vivre plus pleinement et plus authentiquement notre vocation religieuse jésuite. Ce que nous apportons dans ces relations est, en définitive, notre propre identité d'hommes marqués par nos voeux et par les Constitutions; des hommes que l'expérience des *Exercices Spirituels* a lié les uns aux autres et à ce « chemin vers Dieu ». <sup>10</sup> En collaborant avec d'autres, dans un dialogue respectueux et une recherche commune, travaillant aux côtés de ceux qui ont des engagements similaires mais marchent sur d'autres chemins, nous en venons à mieux connaître notre propre cheminement et à le poursuivre avec un zèle et une compréhension renouvelés.

---

<sup>10</sup> Formule de l'Institut, *Exposcit debitum* (1550), §3 (MHSI 63, 376).

16. Dès les premières étapes de la formation et durant toute notre vie dans la Compagnie, la formation à la collaboration doit être basée sur l'expérience, et ne pas seulement éclairer notre compréhension du ministère, mais former notre identité d'hommes pour les autres qui sont aussi des hommes avec les autres.<sup>11</sup> Le rôle essentiel de la collaboration dans notre manière de procéder comme jésuites dans le ministère a des implications pour le contenu et la méthodologie de la formation tout autant que pour le rôle des formateurs.

17. De la même manière, l'importance de la collaboration dans la mission implique que tous les jésuites, hommes en mission, doivent être aussi des hommes de collaboration. La formation continue dans ce domaine doit être encouragée et soutenue dans les Provinces et les Conférences. Lorsqu'ils sont entrepris conjointement avec des collaborateurs, les programmes de développement professionnel et d'enrichissement spirituel peuvent nous aider tous à approfondir notre vision commune et notre unité dans la mission.

18. Cependant, la formation des jésuites pour la collaboration doit s'accompagner d'une formation parallèle pour ceux avec qui nous travaillons, afin qu'ils puissent approfondir leur connaissance de la mission qu'ils sont appelés à partager avec nous. Des programmes différents, qui honorent et prennent appui sur la sagesse et l'expérience des participants, permettent une appropriation personnelle de la mission de la Compagnie. Respectant la diversité des niveaux d'implication et de connaissance, ces programmes invitent chacun – qu'il soit salarié ou bénévole, nouvellement arrivé ou présent depuis longtemps, chrétien, membre d'une autre communauté de croyants ou sans appartenance religieuse – à prendre davantage conscience de la place qui est la sienne dans la mission ignatienne et jésuite.

19. Une telle formation doit offrir l'acquisition de compétences professionnelles, développer une compréhension de la spiritualité ignatienne, particulièrement en ce qui regarde la mission, et inclure des possibilités de grandir dans la vie spirituelle. Pour cela, la septième partie des Constitutions, les Normes complémentaires et l'autobiographie de Saint Ignace constituent des ressources importantes, même si les *Exercices Spirituels* viennent toujours en premier.

20. Une dernière dimension de la formation pour la mission implique les programmes de préparation et de soutien pour les collaborateurs occupant des postes de direction. Tous ceux qui assument de telles responsabilités ont une relation spéciale avec la Compagnie de Jésus. Parce que leur tâche difficile est importante pour la mission de la Compagnie, ils ont besoin du soutien et de l'attention de la Compagnie et des autres collaborateurs. Ils doivent recevoir la formation voulue aux aspects caractéristiques de notre manière de procéder, notamment l'intégration du discernement apostolique dans la prise de décision.

21. Recommandations :

- a) Nous encourageons les Conférences et Assistances à examiner le programme de la formation jésuite pour s'assurer que tous ceux qui sont en formation ont une expérience appropriée d'un apostolat en collaboration avec d'autres.
- b) Nous encourageons les Supérieurs Majeurs (et les Conférences là où cela convient) à aider au développement des possibilités et des structures pour la formation continue des jésuites à la collaboration apostolique.
- c) Nous encourageons les Supérieurs Majeurs (et les Conférences là où cela convient) à aider au développement permanent des possibilités et des structures de formation pour ceux qui collaborent à la mission de la Compagnie.

---

<sup>11</sup> CG 34, D. 13, n. 4

- e) Nous incitons les Supérieurs Majeurs (et les Conférences là où cela convient) à assurer le développement des possibilités et des structures pour la formation des collaborateurs en responsabilité de direction dans les apostolats jésuites.

*Quelles relations peuvent rendre notre travail plus fructueux ?*

22. Profitant de l'essor des moyens de communication, la Compagnie travaille plus efficacement comme corps international et elle cherche des synergies au service de sa mission universelle. Les jésuites sont souvent engagés au-delà des frontières de leur Province dans des réseaux nationaux et internationaux, collaborant avec des personnes diverses, y compris avec d'autres jésuites. Certains de ces réseaux internationaux, comme le Service Jésuite des Réfugiés, *Fe y Alegría* et le Réseau jésuite africain contre le sida sont des oeuvres de la Compagnie. D'autres sont des projets menés en commun avec d'autres. Dans toutes ces œuvres, cependant, le bien accompli est démultiplié grâce à la participation de la Compagnie en collaboration avec d'autres partenaires unis dans une mission commune.

23. La 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale a invité la Compagnie à développer un « Réseau Apostolique Ignatien »<sup>12</sup> entre les personnes et les associations qui partagent la manière ignatienne de s'engager à servir dans l'Eglise. Dans les lieux où la Compagnie a répondu avec zèle à cet appel, la coopération se développe pour des programmes de formation ainsi que dans le discernement, la planification ou la réalisation de projets communs. Ces réseaux permettent à des hommes et des femmes ayant des préoccupations communes de partager leurs expériences et de tirer profit de leurs compétences respectives. Ils réalisent ainsi les potentialités sans cesse croissantes de notre travail en réseau. En outre, lorsque la tradition ignatienne est déclinée à plusieurs voix – hommes et femmes, religieux et laïcs, mouvements et institutions, communautés et individus – elle est plus accueillante et plus vigoureuse, et devient capable d'irriguer largement l'Eglise.

24. La Compagnie souhaite nouer dans la mission de fortes relations avec des collaborateurs aussi nombreux que possible dans la vigne du Seigneur. Ceux qui demandent à être plus étroitement liés à la mission de la Compagnie<sup>13</sup> ressentent habituellement ce désir en vivant l'expérience des *Exercices Spirituels*.

25. Parmi les nombreuses formes de collaboration, la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale a envisagé « un lien personnel plus étroit » entre des personnes et la Compagnie, par lequel un laïc peut recevoir une mission d'un Provincial. Cette relation implique un engagement mutuel de la Compagnie et de la personne<sup>14</sup>. Parfois appelée « lien juridique », cette manière de collaborer a été autorisée et préconisée par la 34<sup>ème</sup> Congrégation générale à titre expérimental pour dix années, étant prévue une évaluation par la Congrégation Générale suivante.

26. La 35<sup>ème</sup> Congrégation générale confirme que ce lien expérimental était envisagé comme spirituel et axé sur la mission<sup>15</sup>, plutôt que légal ou canonique. Au cours de ces treize années d'expérimentation, cette forme particulière de « lien personnel plus étroit » ne s'est pas beaucoup répandue dans la Compagnie, et il n'y a pas eu non plus une forte demande. Quelques personnes se sont consacrées de cette façon à notre mission commune, et leur contribution a été grande. Mais des perceptions erronées sont parfois apparues quant aux

---

<sup>12</sup> CG 34, D. 13, n. 21

<sup>13</sup> Peter-Hans KOLVENBACH, «Concernant les laïcs associés » (25 février 2003), AR 23,1 (2003) 102-104.

<sup>14</sup> CG 34, D.13, nn. 23-25

<sup>15</sup> Peter-Hans KOLVENBACH, *Sobre « la vinculación jurídica » de los laicos a la Compañía (17 mars 1999) : « un tel accord a un caractère spirituel et apostolique, non légal. », AR 22 (1996-2002) 531.*

attentes réciproques, ou des collaborateurs n'ayant pas une telle relation se sont demandé si leur collaboration n'était pas, d'une façon ou d'une autre, de moindre valeur que celle des collaborateurs jouissant du « lien personnel plus étroit ».

27. La 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale reconnaît avec une sincère gratitude la contribution qui a été apportée à la Compagnie et à sa mission par ces expériences. Elle conclut cependant, suite à la relecture qui en a été faite, qu'il est préférable de ne plus promouvoir le type de lien spirituel particulier que la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale a décrit dans le décret 13, aux numéros 23 à 25. Les personnes qui ont déjà noué ce lien personnel plus étroit avec la Compagnie doivent pouvoir le maintenir tant que les Provinciaux discerneront avec elles que c'est la meilleure manière de procéder dans la mission. Mais la possibilité d'avoir un tel « lien personnel plus étroit » ne sera plus offerte à de nouveaux candidats. Tout en continuant d'accompagner ceux qui désirent travailler à la mission de la Compagnie, nous pouvons les encourager à vivre leur vocation à travers l'une des nombreuses formes de collaboration dont l'Eglise a largement bénéficié, surtout depuis que le Concile Vatican II a si clairement mis en valeur la mission des laïcs dans l'Eglise. Parmi elles figure un nombre croissant d'associations d'inspiration ignatienne.

28. Nous voyons avec reconnaissance et joie les nombreuses associations indépendantes avec lesquelles nous partageons un lien spirituel, dont le fruit est un service plus grand et plus efficace à la mission du Christ dans le monde. Parmi elles la Communauté Vie Chrétienne a des racines profondes dans le charisme et l'histoire de la Compagnie. Nous souhaitons continuer à soutenir la CVX dans son cheminement vers une toujours plus grande efficacité apostolique et collaboration avec la Compagnie. De même, d'autres groupes ignatien, comme les associations d'anciens et d'anciennes élèves, plusieurs organisations de volontaires, l'Apostolat de la Prière, le Mouvement Eucharistique des Jeunes et beaucoup d'autres encore, méritent notre accompagnement spirituel ainsi que notre soutien dans leur service apostolique.

29. Recommandations :

- a) Nous encourageons le gouvernement de la Compagnie à tous les niveaux à chercher comment rendre plus efficace le travail en réseau entre les oeuvres apostoliques ignatien et jésuites.
- b) Nous encourageons le gouvernement de la Compagnie à tous les niveaux à chercher avec les communautés d'inspiration ignatienne, religieuses ou laïques, comment mieux promouvoir et soutenir – localement, régionalement ou internationalement – une « Famille Ignatienne » ou une « Communauté Ignatienne » qui aura une vision commune du service, animera des réseaux de soutien mutuel et favorisera des formes nouvelles et plus étroites de collaboration.
- c) Nous encourageons les supérieurs, spécialement les supérieurs majeurs, à chercher comment soutenir et accompagner, localement, régionalement et nationalement, la CVX et autres associations autonomes d'inspiration ignatienne.

## Conclusion

30. A son époque, Saint Ignace a donné refuge aux sans-abri de Rome, s'est occupé des prostituées et a fondé des foyers pour les orphelins. Il a cherché des collaborateurs et mis sur pied avec eux des organisations et des réseaux pour pérenniser ces oeuvres et beaucoup d'autres services. Pour répondre aujourd'hui aux besoins pressants de notre monde complexe et fragile, beaucoup de bras s'avèrent incontestablement nécessaires. La collaboration dans la mission est notre réponse à cette situation : elle est l'expression de notre véritable identité comme membres de l'Eglise, de la complémentarité de nos différentes vocations à la sainteté,<sup>16</sup> de notre responsabilité mutuelle à l'égard de la mission du Christ<sup>17</sup> et de notre désir de nous joindre à toutes les personnes de bonne volonté au service de la famille humaine et du Royaume de Dieu qui vient. C'est une grâce qui nous est donnée en ce moment; une grâce en cohérence avec notre manière jésuite de procéder.

---

<sup>16</sup> Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Vita Consecrata* (1996), 12

<sup>17</sup> 1 Co 12, 12 ss